



COMMENTAIRES DE LA CÔTE D'IVOIRE PORTANT SUR LE RAPPORT DE LA VERIFICATION INDEPENDANTE

Le Comité de pilotage du système de suivi du travail des enfants dans le cadre de la certification du processus de production du cacao, à travers son Secrétariat Exécutif, a analysé le rapport de la vérification indépendante et fait les observations qui portent sur les points suivants :

- l'appréciation générale de la qualité de l'étude de certification ;
- l'aperçu général des études de certification (Enquête initiale de diagnostic pilote + Nationale) ;
- l'aperçu général du processus de vérification ;
- les résultats de la vérification ;
- les résultats de l'étude de sous – échantillon ;
- la conclusion,

Par ailleurs, les autres observations portant sur les questions relatives à la pondération de l'échantillon, à la prise en compte des données secondaires et à l'analyse économétrique feront l'objet d'une étude complémentaire dont les objectifs et la méthodologie seront présentés dans ce document.

I- Aperçu général des études de certification (EID pilote + Nationale)

Le découpage réel des responsabilités se présentait plutôt de la façon suivante tel que remis par fichier joint par courrier électronique à FAFO et Khulisa.

Echantillonnage : Collaboration avec expert ABI

Conception questionnaire : Expert KIELLAND

Formation enquêteurs : Expert K. OWEN

Réalisation enquête et suivi interne : ANADER

Supervision externe : Experts ATTA et TRAORE

Développement base de données + saisie + apurement : MULTECH

Analyse données + rédaction rapport : Experts KAMA, AFFOU et KOFFI

Aussi faut-il rappeler que l'enquête initiale de diagnostic a été conduite **dans 18 départements** et non 14 départements.

II- Aperçu général du processus de vérification

Dans le dernier paragraphe, page 3, : “ *une attention toute particulière par la législation nationale en Côte d'Ivoire* ”, l'utilisation pèle mèle de « pire forme de travail des enfants, travail dangereux et trafic » dénote d'une certaine confusion des concepts de la part des rédacteurs (vérificateurs).

En effet, les pires formes de travail des enfants, aux termes de la convention 182 de l'OIT, incluent les pires formes intrinsèques (exploitation sexuelle, drogue, enfant soldats, etc.), la traite ainsi que le travail dangereux. Par conséquent, parler de pires formes de travail des enfants suffit à tout englober.

III- Résultats de la vérification

3-1- Résultats de l'évaluation

3-1-1- Techniques de recherche

L'entretien de groupe a été bel et bien pratiqué dans le cadre du recueil d'informations au niveau des leaders communautaires pour l'administration du questionnaire A (voir guide pratique de l'EID). Pourquoi alors faire recours à d'autres entretiens de groupe tel que préconisé ? Pour quelle cible et en vue de recueillir quels types d'informations ?

3-1-2- Conception de l'échantillon

Dans la strate des ménages, tous les enfants du ménage âgés de 6 à 17 ans ont été interrogés, qu'ils soient ou non impliqués dans les travaux de cacaoculture. Il n'est donc pas correct d'affirmer qu'une des limites majeures de l'étude a été que seuls les enfants impliqués dans la cacaoculture ont été interrogés.

3-1-2-1- Instruments

L'enquête a permis d'enregistrer tous les enfants dans la mesure où tous les enfants des ménages sont listés et interrogés. Le guide d'enquête le précise bien : « *Tous les enfants du ménage de 6 à*

17 ans sont à interroger ». Seuls ceux d'âge inférieur à 6 ans pour des raisons évidentes d'impossibilité de conversation avec d'âge aussi bas n'ont été interrogés.

3-2- Résultats de l'Apurement de la Qualité des données (AOD)

3-2-1- Documentation et élaboration des rapports

Au niveau des faiblesses énoncées, il est important de faire les commentaires suivants :

- ✓ Le manque de politique de gestion des documents et des règles d'archivage est une appréciation qui ne reflète pas la réalité. En effet il existe bel et bien une politique de gestion des documents et des règles d'archivage (sous forme électronique et physique). Il faut rappeler que l'équipe de vérification a reçu tous les documents souhaités et elle a même visité la salle d'archivage des documents du SSTE Certification Cacao. L'entretien entre les vérificateurs et l'équipe de MULTECH (Chargé du **développement base de données +saisie + apurement**) s'est effectué dans cette même salle.
- ✓ Le rapport final a été proposé et publié conformément au chronogramme préétabli du SSTE, indépendamment du processus de vérification (dont les dates d'exécution ont été définies bien plus tard c'est-à-dire postérieurement à la planification et à l'exécution de l'enquête).

IV- Résultats de l'étude de sous – échantillon

4-1- Comparaison des résultats de la certification des sous échantillons

4-1-1- Travailleurs enfants et travail des enfants

Il y'a vraiment une incompréhension sur la question du type d'enfant interrogé dans le ménage. 89% est bien le pourcentage d'enfant du ménage ayant déclaré travailler dans la cacaoculture. Cette information provient de l'exploitation des questionnaires enfants. Et encore une fois, ces questionnaires ont été administrés à TOUS les enfants ayant entre 6 et 17 ans d'âge dépendant du ménage. Il est donc erroné de présenter les choses comme si n'avaient été interrogés que les enfants déclarés par le chef de ménage comme impliqués dans la cacaoculture. Indépendamment de ce qu'a déclaré le chef de ménage, l'on dispose aussi des déclarations des enfants faites dans leur questionnaire et qui fondent les calculs faits.

Tout semble se passer comme si la vérification, tout en reconnaissant la qualité et l'exhaustivité de la formation des enquêteurs, de même que leur compétence, remettaient en cause leurs

capacités à cerner les activités des enfants au cours des entretiens, activités telles que le questionnaire permet de les relever avec les techniques appropriées, et en se fondant sur le référentiel réglementaire des travaux dangereux en Côte d'Ivoire.

En fait les enquêteurs ont comptabilisés tous les enfants , même impliqués une seule fois dans une forme de travail qualifiée de « pire forme », d'où l'impression de chiffres trop énormes d'enfants ayant été impliqués au moins une fois dans les travaux de cacao-culture qualifiés de pire forme.

Les réserves émises à ce niveau, ou tout autre réserve s'y rapportant nous ramènent au fait que les vérificateurs n'ont pas rencontré l'expert ayant formé les enquêteurs (formation couronnée d'une évaluation).

4-1-2- Classification des enfants selon les PFTE

i. Pratiques de travail forcé émanant d'adultes

La violence subie par les enfants pendant le travail au champ, telle que mentionnée par l'Enquête Initiale Diagnostic, n'est pas une forme de travail forcé mais un des indices qui laisse supposer l'existence de travail forcé.

ii. Trafic d'enfants

Il est inexact de dire que l'EID ne s'est pas penchée sur la question. Tout simplement les indicateurs de surveillance utilisés dans les questionnaires n'ont rien révélé de significatif. Cela a été corroboré par les résultats d'enquête des vérificateurs eux-mêmes.

iii. Travail forcé des adultes

En dépit de la cohérence des résultats de l' EID avec ceux du sous échantillon des vérificateurs, il est inexact de montrer les données présentées par l'EID comme inexplicables alors qu'elles proviennent de l'exploitation des réponses aux questions figurant clairement dans le questionnaire adultes.

V- Observations portant sur la conclusion

L'analyse de la conclusion des vérificateurs est basée sur le tableau 35, page 92 du rapport complet (Indicateurs de qualité de production). Certains points de ce tableau seront donc commentés :

Point 4 : Cette rubrique et son appréciation renvoient à l'échantillonnage. L'échantillonnage a été conçu dès l'EID pilote et n'a été pleinement appliqué que lors de l'EID nationale. Ainsi, ce qui est présenté comme une limite majeure (n'interroger que des enfants impliqués dans la cacaoculture, comme ça a été le cas pour l'EID pilote) est facilement levé lors de l'exécution quand on observe et comprend bien le questionnaire ménage et son tableau central. Celui-ci, lors de l'EID nationale, montre bien qu'il n'y a aucune limite à la sélection des enfants.

Point 5 : ce point, par l'appréciation qui en est faite, est la parfaite illustration de ce que les vérificateurs n'ont rencontré ni le concepteur du questionnaire, ni le formateur des enquêteurs.

En effet, l'appréciation « **En dessous de la moyenne** » découle d'une totale incompréhension de certains des outils de collecte de données notamment, et encore une fois, du questionnaire ménage. Contrairement à ce qui est indiqué, celui-ci présente bel et bien un tableau de l'ensemble des membres (dont l'activité au village est naturellement de travailler pour le ménage) et non membres du ménage travaillant pour le compte du ménage.

Il faut remarquer que ce point a été apprécié comme étant « **Moyen** », en page 51, à la conclusion de la partie liée aux outils de collecte de données, et noté « **En dessous de la moyenne** » en page 92, tableau 35. Cette attitude laisse entrevoir des ambiguïtés sur le processus d'appréciation.

Point 8 : cette appréciation relève, comme indiqué précédemment, de l'indépendance du chronogramme préétabli du SSTE et de celui de la vérification et aussi, de l'observation déjà formulée quant au fait que certains documents, non demandés au SSTE par les vérificateurs, sont jugés inexistantes.

VI- Etude complémentaire

Une étude complémentaire sera menée pour répondre à quelques préoccupations qui méritent d'être corrigées afin d'obtenir un certain nombre de résultats jugés importants par tous.

Cette étude aura pour objectifs de :

- décrire la technique d'échantillonnage qui devra permettre d'établir et d'exploiter les pondérations adéquates ;
- ramener les résultats obtenus à la population générale, aussi bien la population des cacaoculteurs que la population nationale, afin d'obtenir une estimation plus globale de l'implication des enfants dans les pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture ;
- identifier les déterminants du travail des enfants dans la cacaoculture à travers un modèle économétrique adapté.

Pour atteindre ces objectifs, nous exploiterons non seulement les données collectées mais aussi les résultats de l'étude à grande échelle, l'étude de catégorisation (statistiques descriptives des variables analysées par catégorie de départements), le recensement national agricole 2001, l'enquête sur le niveau de vie 2008 menée par le Ministère du Plan et les données de l'étude de vérification.

En outre, les effets marginaux de variables pertinentes (caractéristiques des enfants, caractéristiques du ménage, caractéristiques du chef de ménage, etc.) sur la probabilité du travail des enfants pourraient être estimés à partir d'un modèle LOGIT ou PROBIT.

L'estimation du modèle devra permettre d'identifier les variables exogènes significatives qui constituent les déterminants de l'implication des enfants dans les travaux dangereux. Pour les variables continues, l'effet marginal peut être obtenu.

Pour conclure, le Gouvernement Ivoirien est convaincu que l'appréciation « **Inférieure à la moyenne** » attribuée par la vérification indépendante à la qualité générale de l'étude de certification menée par la Côte d'Ivoire mérite d'être corrigée. Le Gouvernement constate que la majorité des critiques sont liées pour beaucoup à des incompréhensions et à des confusions qui viennent d'être élucidées dans le présent document.